



Ce tableau a été offert à la ville jumelée d'Illerkirchberg
à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du serment de jumelage.
Réalisé par l'artiste peintre Chantal Longeon.

RESIDENCE

Rive Gauche à Brives-Charensac

Possibilité Loi De Robien

Charmante résidence

avec grand balcon,
garage et parking

Annie Arnaud Commercialisation

04.77.952.951

Bureau de vente sur place
avenue Charles Dupuy

Lundi de **14h à 18 h**
et jeudi de **10h à 12h**
et de **14h à 18h**
ou sur **rendez-vous**

BESSENAY s.a.s.
Constructeur

www.bessenay.com

Vous en avez rêvé, nous l'avons conçu !

Laurent MATHYS

MARQUE DÉPOSÉE

COIFFEUR - VISAGISTE

Auchan Brives - Tél. 04 71 02 74 19
Allègre - Tél. 04 71 00 72 83
Monistrol-sur-Loire - Tél. 04 71 66 33 55

Studio'Coif

Femmes - Hommes - Enfants

2 av. Charles Dupuy - 43700 Brives Charensac

Tél. : 04 71 04 14 30

/perene

Cuisine - Bain - Rangement

Daniel Gibert
créations

32, av. Charles-Dupuy
BRIVES-CHARENSAC
Tél. 04 71 05 53 69
Fax. 04 71 05 92 97
danielgibert.creations@orange.fr

flunch RESTAURANT

7/7 jours
Les dimanches et jours fériés

11h30-21h30
Plats chauds à toute heure

C.C. Auchan - BRIVES-CHARENSAC - Tél. 04 71 04 19 81

SARL ASTRUC

MARBRERIE
CARRELAGE
CHAPE AUTONIVELANTE

Z.I. Corsac II - 5 Chemin de Farnier
43700 Brives Charensac
Tél. 04 71 05 41 06 - Fax : 04 71 05 79 30

ZA La Guide I - 43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76 - Fax 04 71 65 52 44
E-mail pao@philprint.fr

VOTRE NOUVELLE ANTENNE AU PUY

65 67, faubourg St-Jean
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 18 42
Fax 04 71 09 18 08
E-mail graalimprim@wanadoo.fr

Edito	p. 3 - 4
Inondation	p. 5
Environnement	p. 6 - 7
Repas de quartier	p. 8
Urbanisme	p. 9
Camping	p. 10
Médiathèque	p. 11
Santé.....	p. 12
CCAS	p. 13
Jumelage	p. 14 - 15
Voyage à Illerkirchberg ..	p. 16 - 17
Associations	p. 18

BULLETIN MUNICIPAL DE BRIVES-CHARENSAC

Rédaction - Photos - Diffusion
Mairie de Brives-Charensac
Tél. : 04 71 02 12 55

Conception - Compo - Régie
PUBLI CIBLE

Imm. Interconsulaire - 16 bd Bertrand
43002 Le Puy-en-Velay cedex
Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 04 71 02 54 93
Email : agence@publi-cible.com

Impression : **Phil'Print**
Yssingaux

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Nous adressons nos plus vifs
remerciements aux annonceurs
présents sur ce bulletin.
Ils sont à même de vous donner
satisfaction dans les domaines
les plus divers.
Réservez-leur vos achats.



Brivoises, Brivois, Chers Amis,

En cette fin d'année calamiteuse qui nous conduit de crise en crise, il est difficile d'afficher un optimisme béat. D'autant moins que les Collectivités Territoriales qui sont : les Communes, les Communautés d'Agglomération, les Départements, les Régions, sont accablées par des transferts de charges que l'Etat ne compense pas de manière suffisante, les dotations gouvernementales vont en s'effilochant d'année en année.

Le Gouvernement a répandu l'idée que les Collectivités seraient dispendieuses et responsables de l'endettement de notre Pays. Tout au contraire, les Collectivités soutiennent l'Economie des territoires, et régulent l'action sociale. Bien que les impôts n'aient pas augmenté à Brives-Charensac depuis 18 ans, nous comptons poursuivre dans cette voie. Lors de la campagne électorale 2008, nous avons pris des engagements. Les projets propres à la Commune vous sont exposés dans les pages suivantes.

Quant aux grands projets nécessitant l'implication de divers financeurs, où en sommes-nous à Brives-Charensac ?

L'AVENUE CHARLES DUPUY du Rond Point de Corsac au Rond Point de la Chartreuse supporte d'année en année le passage de 20000 véhicules /jour. Malgré l'impérieuse nécessité de lui apporter un aménagement digne d'une entrée d'agglomération, depuis plus de 6 ans, plusieurs projets, jamais aboutis, ont provoqué son enlèvement. Les attermoissements des uns, puis des autres rendent insupportable ce laisser-aller !

Une délégation d'élus Brivois a rencontré Mr le Préfet Richard le 9 octobre 2008. Ce dernier nous a assuré que l'Etat maintient l'accord donné à la participation financière à ces travaux, cependant aucune date n'est avancée... !

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des travaux annexes (donc après le gros œuvre) du contournement du Puy. Leur montant aujourd'hui n'est même plus connu. Tout est à refaire !

Brivois et Brivoises qui fréquentez la zone commerciale, il vous faudra encore un peu de patience.

L'annonce du financement du Contournement du Puy a fait les gros titres de la presse locale, cependant notre inquiétude est grande de voir apparaître des modifications importantes sur un projet bouclé et présenté au public, salle Jeanne d'Arc le 5 juillet 2007. Nous entendons des rumeurs de suppressions de voies, de possibles modifications de l'échangeur de la Chartreuse...

Certes, Monsieur le Préfet veut se montrer rassurant : à sa connaissance, peu de changements majeurs affecteraient la traversée de la Commune de Brives-Charensac. En tout état de cause, il apparaît qu'il va falloir refaire la D.U.P (déclaration d'utilité publique) que de mépris pour la population !

.../...

.../...

Récemment, vous avez appris qu'il s'avérerait impossible de maintenir la **BAIGNADE SURVEILLÉE DES 3 PIQUETS à BRIVES-CHARENSAC**.

Trente jours d'ouverture seulement en 2008 en raison des problèmes graves de pollution des eaux, ajoutés à une météo défavorable, et nous avons vécu ce paradoxe qui voulait que le surveillant de baignade en place devait empêcher les baigneurs d'aller à l'eau même par temps clément ! Cela s'appelle une contre-utilisation, à Brives-Charensac nous n'aimons pas.

Plus de 11000 euros sont consacrés chaque année à la baignade (son aménagement et la surveillance réglementaire).

Devant cette situation regrettable, le Conseil Municipal a décidé d'interdire définitivement la baignade dans la Loire (vivante ? sauvage ?)

Nous réfléchissons à la création d'une Piscine Ludique d'Été, annexée au Camping. Les sanitaires déjà en place à la maison "Perre" seraient utilisés, ainsi que le 1er étage.

En ce début d'année 2009, annoncée difficile, je veux respecter la tradition et vous souhaiter à tous la réussite dans le travail, dans la vie familiale et fraternelle. Pour ceux qui souffrent du manque d'emploi et du manque de moyens financiers, souvent nombreux au niveau d'une commune, je souhaite que l'Etat prenne en considération en les accompagnant, les grandes difficultés qui les assaillent moralement et financièrement.

Aux personnes atteintes par la maladie, à ceux qui ont perdu un être cher, nous souhaitons de tout cœur de prendre espoir.

A TOUS, BRIVOIS ET BRIVOISES, je souhaite de vivre une BONNE ANNEE 2009 en BONNE SANTE.

Jean-Claude FERRET
Maire de Brives-Charensac
Conseiller Général Le Puy Est




> Le rêve Musical

Réalisé à l'acrylique pour un thème sur le rêve.

Il s'agit de faire passer les énergies musicales qui sortent de ces êtres aux tenues colorées. Les personnages sont concentrés, leurs yeux sont fermés, chut ! ils créent ! Leurs messages musicaux s'élèvent, circulent au-delà des planètes qui les entourent. Leurs partitions s'envolent vers Mozart pour des horizons divers (bleus dominants), acceptant les difficultés (les noirs, les gris) qui les entourent.

Les cordes symbolisent les instruments capables de rendre les vibrations créant mes émotions.

Tous ces éléments réunis créent ce monde onirique et une oeuvre personnelle sur "le rêve".

CHANTAL LONGEON

Artiste peintre

les peupliers

43700 BLAVOZY

fixe 04 71 03 07 74

mobile 06 66 32 27 94

Site galerie <http://c.longeon.free.fr>

E-Mail c.longeon@free.fr

N° Siret 502 416 2690 00018



> Inondation

A la suite de la crue proche de la fréquence centennale du Dimanche 2 Novembre 2008, les Brivoises et Brivois se posent quelques questions.

1 - La crue à BRIVES-CHARENSAC nous a semblé très proche de celle du Dimanche 21 Septembre 1980 où la digue de Charensac avait été franchie (1 m d'eau en 1980 au dessus de la digue de Charensac ce qui avait provoqué 1500 sinistrés Rive Gauche).

En 2008 l'eau n'était plus qu'à 80 cm de la Crête de la Digue heureusement non franchie.

En 1980, 6 grosses entreprises étaient submergées par deux mètres d'eau et plus dans les habitations le stade le boulodrome le camping détruits.

En 2008 seulement la Rive Droite est touchée 14 maisons reçoivent de 0.05 cm à 1.50 m d'eau 3 habitations gravement, 2 entreprises R.V.I. et GAGNE et le Boulodrome.

Grâce aux travaux exécutés entre 1996 et 1998, c'est une hauteur d'eau moyenne de 2 mètres qui nous a été épargnée, donc un nouveau désastre.

Le résultat attendu du Plan Loire Grandeur Nature est atteint dix années après !

2 - L'Alerte : Rôle de la Commune

Le Maire ou son représentant est responsable d'avertir en Pré-Alerte une trentaine de familles par téléphone. La liste est préparée en commun avec la Préfecture :

2ème temps : Rôle de la Préfecture

Au vu des hauteurs d'eau communiquées la cellule de crise dirigée par Monsieur le Préfet déclenche l'alerte **sans évacuation** puis l'**évacuation** en **concertation** avec le Maire ou son représentant.

3 - Pourquoi les habitants ne sont pas tous avertis par téléphone ou par haut-parleurs ou par la sirène ?

Réponse : Les habitants ne sont pas tous concernés suivant que la crue est de fréquence décennale trentennale ou centennale.

A Brives-Charensac dès le niveau de la trentennale la Rive Droite est concernée, d'autant que la chaussée, Rue des Moulins, la route du Monteil jusqu'au giratoire de la RN 88, est inondée.

A ce moment Danger ne plus prendre sa voiture !

4 - Qui donne les informations sur la crue ?

La cellule de crise de la Préfecture au Maire, aux Pompiers, aux Policiers

Une cellule de crise est immédiatement mise en place en Mairie

5 - En cas d'Evacuation que fait-on ?

Si les routes ne sont pas coupées : se replier sur les hauteurs avec votre véhicule ou à pieds direction Blavozy pour la Rive Droite. Ecouter les consignes des Pompiers et de la Police.

Si les routes sont inondées : rester à son domicile, monter à l'étage, écouter les consignes des Pompiers, de la Police.

Rôle de la Sirène :

Elle ne peut pas être déclenchée depuis la Mairie, mais elle est mise en service par la Protection Civile.

Elle est utilisée uniquement pour appeler les renforts d'effectifs de pompiers.

Il reste très dangereux de mettre la population sur les routes au risque de provoquer une panique et de gros risques de blocage et mise en danger.

6 - La crue a apporté de grandes quantités de matériaux dans le lit de la Loire

Nous allons demander à l'Etat compétent leur enlèvement afin de rendre à la Loire son aspect obtenu après le Plan Loire Grandeur Nature.

Le but essentiel étant la protection des habitants.

Nous estimons en effet que le risque s'accroît à chaque comblement du lit du Fleuve et qu'il est indispensable de procéder au nettoyage.



Cessez le feu <

Les feux allumés par les particuliers pour éliminer les déchets verts de leur jardin (feuilles, bois, brindilles, herbes) gênent souvent leur voisinage. A plusieurs reprises, des réclamations nous ont été formulées lors de nos permanences.

Aussi, même si incinérer ses déchets à l'air libre est devenu monnaie courante au fil du temps, brûler à domicile ses déchets végétaux cause des dangers pour notre santé (odeurs désagréables, fumées urticantes, effets cancérigènes) – **soyons citoyen** car des solutions alternatives existent :

- compostage par exemple, mais il est également rappelé qu'aucun point géographique de notre commune ne se trouve à plus de 2 kms de la déchetterie de la communauté d'agglomération à St-Germain, ouverte à tous et totalement gratuite

Alors, n'obligeons pas le maire à prendre un arrêté interdisant les feux de jardin, et, au lieu d'empoisonner votre voisin, empruntez-lui sa remorque !!!! Il suffit de poser la bonne plaque d'immatriculation.

Les encombrants

Si vous avez plus de 65 ans et que vous n'avez pas la possibilité d'avoir une remorque pour pouvoir aller à la déchetterie, nous vous prions de vous faire inscrire en Mairie jusqu'au **16 janvier 2009**. N'oubliez pas de bien donner vos coordonnées téléphoniques et adresse précise. Les Services Techniques vous contacteront pour un passage groupé lorsque le nombre de personnes concernées sera suffisamment important.

Plantation et taille des arbres ou arbustes en bordure du domaine public

- Les propriétaires ne doivent pas planter ou laisser pousser arbres, arbustes ou haie à moins de 2 m de la limite du domaine public routier.



Ce qu'il faut faire



Ces arbres, arbustes ou haies doivent être régulièrement élagués de manière à ne pas gêner le déplacement des piétons, des véhicules et la visibilité des panneaux de circulation routière.

En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire sera engagée.

Dans quelques jours nous serons contraints de rappeler à l'ordre certains riverains

- Enfin, dans un tout autre domaine, nous vous rappelons que en cas de chute de neige ou par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à aménager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe, une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité.

Déjections canines

Quel plaisir n'est ce pas de se promener en ville, les yeux rivés sur le trottoir pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds et collants déposés par les chiens de compagnie, puis de rentrer chez soi, chaussures des enfants ou roues de poussettes souillées par ces déjections.

Nous avons déjà évoqué cette situation. Hélas le constat est toujours décevant et nous désespérons d'éduquer les propriétaires de ces animaux. Pourtant un simple geste civique, mais combien efficace, consistant à ramasser les crottes de son chien suffirait à résoudre ce désagrément.

Pour cela il suffit de se munir d'un quelconque sac plastique

d'y introduire la main, de ramasser le cadeau de son toutou, on retourne le sac et on se débarrasse du tout, dans la plus proche poubelle.

Ainsi ensemble nous préservons nos espaces de vie

De son côté la municipalité a décidé de protéger les plus petits en interdisant l'accès aux chiens dans 2 aires de jeux (square Jean Moulin et Rue du Repos de la Fontaine) et elle envisage de créer 2 "canisites" (un sur chaque rive).

Les poubelles à Brives !

Certaines personnes n'ont pas la possibilité d'entreposer leur poubelle à l'intérieur de leur domicile. Nous en sommes conscients, c'est pourquoi nous acceptons que les containers soient "garés" contre le mur de la maison, sur le trottoir. Que dire de la personne qui "oublie" toutes les journées sa poubelle sur un stationnement de véhicules ?? Aidons-la et ôtons-nous même la poubelle baladeuse ! C'est un service à rendre à tous.



Point sur les travaux

(Programme d'investissement 2008 voté en CM le 8/04/08)

matériel du Service Technique.

- Dans le domaine des voiries communales, à l'exception de la réalisation du mur de soutènement du chemin de Pimprenelle (différé), l'ensemble des travaux à été réalisé pour un montant inférieur au budget prévisionnel initial.

Un travail de concertation de nos services avec la Mairie



- Au 1^{er} novembre, soit 5 mois après les consultations des entreprises, 85% des différents investissements prévus ont été réalisés.

Ont été exécutés en priorité les investissements sur les matériels des écoles, les matériels sportifs et les équipements en



du Puy en Velay, a donné satisfaction aux habitants de Farnier. Désormais, la descente est interdite aux non riverains.

Le chemin de ce quartier n'étant pas adapté à un trafic intense.

Corsac <

La 2ème édition du repas de quartier de Corsac

Le vendredi 25 juillet 2008, environ 200 personnes étaient réunies autour d'un repas organisé par la Maison Pour Tous avec le Centre de Loisirs. Les enfants ont participé à l'animation de cette rencontre. Un sculpteur sur glace a réalisé avec une tronçonneuse et autres outils pour la finition un superbe cygne. Une chanteuse a aminé le repas.

Le temps pluvieux a perturbé un peu cette rencontre, les parapluies sont sortis et le repas s'est terminé dans le gymnase, cela n'a pas empêché de continuer la fête



Grand Brives <

La 4ème édition du repas de Grand Brives à la MPT

Le vendredi 5 septembre, 140 personnes se sont retrouvées autour d'un apéritif et d'un repas. C'était l'occasion de prendre le temps d'échanger sur divers sujets sans prétention aucune. C'était aussi l'opportunité de faire connaissance avec des nouveaux Brivois.

Tout cela, dans une ambiance chaleureuse, certains ont même poussé la chansonnette, le repas était copieux. Les plus jeunes nous ont fait une démonstration de danse moderne. Ces repas permettent renforcer un peu plus les liens intergénérationnels.



> POS - PLU : Plan d'occupation des Sols - Plan Local d'Urbanisme

TRANSFORMATION du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'urbanisme (PLU)

Au cours de l'année 2009, nous allons lancer la procédure d'élaboration d'un PLU.

En effet, notre Plan d'Occupation des Sols actuel est obsolète, ce qui nous contraint à le modifier régulièrement.

De plus, au 1er janvier 2010, il ne sera plus possible d'effectuer des révisions simplifiées de ce document.

Enfin, cet outil de planification permettra de mieux mettre en oeuvre les orientations communales en matière d'urbanisme, ceci en cohérence avec les PLU des communes voisines (cohérence territoriale).

Cette procédure devrait s'étaler sur environ 3 années puisque outre les travaux d'élaboration, rien ne se fera sans la consultation de la population, des communes avoisinantes et des personnes publiques.

Qu'est ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification. Il définit les orientations de la commune en matière d'urbanisme et exprime son projet urbain. Il assure également la traduction juridique du projet de développement de la commune réglementant les droits à construire sur le territoire communal. Le PLU délimite des zones urbaines et naturelles à l'intérieur desquelles sont définies les règles applicables relatives à l'implantation, à la nature et à la destination des sols.

Ce document est élaboré à l'initiative et sous le responsabilité de la commune.

En quoi le PLU est différent du POS ?

Le plan local d'urbanisme, qui remplace le plan d'occupation des sols, doit permettre aux conseils municipaux de mieux

exprimer leur projet pour la commune grâce au projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce dernier expose les intentions de la municipalité pour les années à venir après avoir élaboré un diagnostic d'ensemble et une politique globale pour l'aménagement et le renouvellement de la ville. Les plans d'occupation des sols remplissaient imparfaitement ce rôle, car la loi leur imposait de se limiter à préciser le droit des sols.

Il n'existe plus que quatre types de zones :

- Les zones urbaines, zones U, sont inchangées.
 - Les zones à urbaniser, qui sont désormais appelées "zones AU", sont soumises aux mêmes règles que les anciennes zones NA.
 - Les zones agricoles sont désormais appelées "zones A".
 - Les zones naturelles et forestières appelées "zones N" regroupent l'ensemble des secteurs naturels qui sont protégés de l'urbanisation. Elles diffèrent quelque peu des anciennes zones ND ; des constructions pourront y être autorisées dans des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées, à condition de ne pas porter atteinte au caractère de la zone.
- Les zones NB, qui permettaient une urbanisation inorganisée de secteurs naturels, sont supprimées.



Débutée en 2001, cette campagne de subvention des ravalements de façades a connu un vif succès puisque à ce jour 89 dossiers ont été traités.

Cette action d'accompagnement a permis l'embellissement des quartiers du centre ville en développant la conscience de l'esthétique.

Cette mesure qui prévoyait une dégressivité de la participation de la commune (15.25 € du m² du 01/06/02 au 30/05/04, 12.20 € du m² du 01/06/04 au 30/05/06 et 7.65 € du m² du 01/06/06 au 30/05/12) s'essouffle quelque peu.

Aussi, face à la baisse du nombre de demandes, la municipalité travaille sur l'éventualité d'une réactivation de cette campagne de subventions.

Réactivation de la campagne de ravalement des façades

Année	Dossier traités	Montant
2001	3	16556,00 €
2002	5	17583.25 €
2003	11	16941.81 €
2004	49	88543.15 €
2005	9	18623.98 €
2006	6	21706.10 €
2007	2	1251.70 €
2008	4	2987.40 €
TOTAL	89	184193.39 €

Saison 2008 <



Malgré les atouts que connaît notre commune sur le plan touristique avec la présence de La Loire, point d'eau pouvant être appréciable en période estivale, sentiers de randonnée (2 sentiers "Promenade et Randonnée", passage de sentiers de Grande randonnée, projet de "voie verte", liaison « rives de Loire, rives de Borne »,...), le camping, établissement touristique que gère notre commune a pour la troisième année consécutive connu une saison morose. Le climat a, bien sûr pour une structure relevant de l'hôtellerie de plein air, son importance et notre camping n'échappe pas à la règle.

Par ailleurs, une étude régionale, portant sur le tourisme, situe l'Auvergne au 6^{ème} rang des régions en termes de "notoriété spontanée", mais au 12^{ème} rang pour le nombre de nuitées réalisées (hôtellerie et hôtellerie de plein air) et au 19^{ème} rang pour le nombre de nuitées réalisées par lit dans ce même secteur. L'hôtellerie de plein air en Auvergne (campings et caravanings), pour sa part, connaît depuis 2005 une baisse des nuitées réalisées (une baisse de 6,2 % entre 2006 et 2007 ; une baisse de 12,6 % entre 2007 et 2008).

Cela étant, nous nous devons d'engager une réflexion afin d'améliorer notre équipement visant à jouer sur la diversité des possibilités d'hébergement (emplacements nus, aire de service camping car, mobile home et bungalows). Ainsi nous souhaiterions être en mesure de proposer des possi-

bilités de location d'emplacements équipés de tentes ou huttes. De même les abords du camping sont à valoriser par un aménagement de l'entrée et du parking, voire l'aménagement d'un espace ludique. Enfin, mais cela ne relève malheureusement pas entièrement de notre compétence, nous souhaitons travailler au sein de la communauté d'agglomération, avec l'Office de Tourisme de l'agglomération pour conduire une véritable politique touristique résolument tournée vers la Loire et les activités de pleine nature, domaines quelque peu oubliés ; l'action de l'agglomération semblant plus orientée vers le patrimoine bâti de la ville du Puy en Velay est en tout cas, en décalage avec l'action du Conseil Général initiée dès l'an dernier sur le thème de la "Loire Sauvage".



La baignade à Brives Charensac victime de l'inaction en Haute-Loire et du laisser faire...

Le conseil municipal de Brives-Charensac a décidé de fermer définitivement la baignade des trois piquets sur la Loire, pour cause de pollution récurrente. Personne n'est réellement surpris, on parlerait de fatalité !

La Directive Cadre européenne sur l'eau, votée en 2000, nous oblige pourtant à atteindre le "bon état écologique" des rivières en 2015. Huit ans plus tard, on voit que les problèmes n'ont pas changé alors que sommes à mi-chemin des délais impartis.

Il est temps que l'on arrête de nous parler d'une bonne qualité d'eau en Haute Loire, que l'on arrête de nier les problèmes pour chercher les solutions.

Il est clair que de nombreuses stations d'épuration en Loire amont ne fonctionnent pas correctement, notamment en temps de pluie ! Nous souhaitons donc que le Service Technique d'Assainissement du Conseil Général communique sur l'état des lieux du fonctionnement des stations d'épuration, des assainissements individuels, toutes autres sortes de pollutions (comme l'agriculture) et sur les solutions envisagées pour résoudre le problème. Par ailleurs, il serait temps que les eaux de la Loire, détournées en grande partie vers l'Ardèche pour le barrage EDF de La Palisse soient en partie restituées au fleuve pour maintenir sa capacité d'auto épuration et dilution des polluants !

La Loire "Fleuve Sauvage" ! Sauvage oui, mais pollué ! Et s'il est pollué quelques dizaines de kilomètres après la source, comment le bon état des eaux pourra-t-il être atteint en aval ? Nous devons agir aujourd'hui, pour nos rivières et par solidarité avec l'aval. Nous voulons pouvoir nous baigner officiellement dans la Loire au plus tard en 2010 lors du Big Jump (La fête de la baignade en rivière) européen ! (extrait article par SOS Loire Vivante).



> Ballade d'automne sur trois temps

La médiathèque a concocté un automne mélodieux pour un public familial en présentant le samedi à 17h30 des musiciens et des musiques assez variées pour que chacun y prenne plaisir.

Au mois de septembre ce fut la découverte de l'orgue de la cathédrale grâce au talent et la gentillesse de Michaël Souveton, professeur et organiste. En octobre, Françoise Favard-Lopès a révélé le timbre parfait spécifiquement humain du violoncelle dont la gravité discrète et tendre éveille l'écho de lointain paradis.

La dernière conférence nous a permis de mieux connaître le flamenco, le chant, la gestuelle et les influences propres à ce courant qui nous a généreusement inondé de sa chaleur. Nous remercions la Bibliothèque départementale de la Haute-Loire et l'atelier des arts pour l'organisation de ces conférences.



Quatre artistes liés d'amitié ont animé la montée d'escalier en septembre et octobre. Quand on gravit les marches, on peut dérouler les boucles chatoyantes des figures celtiques, multiples variations de l'orgue chromatique, ou bien s'arrêter selon son humeur devant des huiles figuratives à la troublante sensualité, ou encore devant des œuvres plus abstraites qui éveillent notre sensibilité.



L'équipe de la médiathèque est composée de salariés et de bénévoles. Depuis octobre trois salariés titulaires y travaillent à plein temps. Les présences de nombreux bénévoles permettent d'élargir les plages horaires d'ouverture au public, d'assurer les animations consacrées aux adultes et aux enfants, d'effectuer les réparations.

NOTA BENE

Pendant les vacances de Noël, la médiathèque sera ouverte les lundis, mardis et samedis aux horaires habituels.

Tous les mercredis après-midi une animation est prévue pour les plus jeunes. Prenez contact avec la médiathèque : **04.71.04.00.40**. mediatheque@brives-charensac.fr



La santé vient en bougeant <



Le travail sur la qualité des repas servis au sein des restaurants scolaires et sur l'aménagement des locaux de restauration se poursuit dans la commune. Il est cependant apparu nécessaire d'ouvrir le dossier de la part de l'activité physique dans la santé.

Aussi la municipalité a répondu à l'appel à projets 2008 du Groupe Régional de Santé Publique d'Auvergne en proposant un projet sur l'alimentation et l'activité physique qui s'inscrit dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS) dont l'ambition est de permettre à chacun de devenir acteur de sa propre santé en agissant sur la nutrition. La nutrition ne concerne pas que l'alimentation, ce que nous mangeons. L'activité physique est tout aussi importante. La nutrition concerne en effet autant les apports liés à l'alimentation que les dépenses liées à l'activité physique.

L'action a été retenue et mise en place à l'école de la République à compter du mois d'octobre 2008. Un temps d'observation diagnostique a permis d'établir une grille d'observation qui servira de base d'évaluation de l'action. Les interventions d'une éducatrice sportive du Comité Départemental Gym Volontaire et conjointement d'une diététicienne de l'hôpital Emile Roux en salle de restauration se dérouleront le lundi et le jeudi de 11h30 à 13h30 jusqu'aux vacances de Noël puis une fois par semaine à compter du mois de janvier 2009.

L'objectif est d'offrir avant tout un moment d'activité physique mais également de détente afin de partager un repas dans une plus grande sérénité pour le premier groupe et pour le second groupe de pouvoir reprendre la classe plus tranquillement après une activité physique.

Tous les enfants ne déjeunent pas à l'école aussi les groupes de 20 enfants en moyenne sont constitués avec des volontaires qui fréquentent habituellement la restauration le lundi et/ou le jeudi.

L'équipe des agents municipaux est bien sûr sollicitée. Le regard croisé est recherché et ils inscriront leurs observations sur l'ambiance lors des repas dans le cadre du document d'évaluation qualitative et quantitative de "qualifourchette" déjà en cours depuis plusieurs années.

L'équipe enseignante devra elle aussi évaluer les effets de la mise en place de l'activité physique au moment du retour en classe de 13h30.

Si diverses actions de ce type ont pu voir le jour dans d'autres régions c'est une première dans le département.

Des informations du PNNS seront diffusées tout au long de l'année scolaire aux familles. Dans le cadre du programme "Nutrition Santé" les enfants se verront offrir des fruits issus de l'agriculture biologique au goûter de fin d'après midi. Les familles seront informées par les écoles des semaines retenues.



> Centre Communal d'Action Sociale

Des travaux au Foyer Restaurant

Le passage au système en liaison froide des repas cuisinés à l'avance au Foyer Vert Bocage et servis au Foyer Restaurant a occasionné des travaux en cuisine :

L'installation d'une armoire frigorifique pour le stockage

L'achat d'un four pour la remise en température.

C'est pourquoi les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont décidé le "rafraîchissement" du local.

Ces travaux ont été effectués du 29/06/08 au 04/07/08.

Les personnes fréquentant le Foyer Restaurant ont été accueillies à la salle à manger de la Maison Pour Tous de notre commune. Les repas ont été partagés avec les enfants du Centre de Loisirs.

Grâce à la contribution du personnel de la Maison Pour Tous, des agents municipaux et à la fidélité des usagers du Foyer Restaurant, ce fut une rencontre inter-génération réussie.

Pour rompre la solitude et partager un moment de convivialité,



désormais le Foyer Restaurant accueille les personnes retraitées sans conditions de ressources du lundi au samedi inclus dans un cadre lumineux jaune et vert.



Les Aînés à la fête

Près de 200 personnes ont répondu présent dimanche 12 octobre 2008 à la cafétéria Funch de Brives-Charensac.

Comme chaque année, les retraités de la commune âgés de 70 ans et plus étaient conviés par l'intermédiaire du CCAS à partager le déjeuner.

La bonne participation montre l'importance de cette rencontre pour les Aînés de la Commune. C'est dans la joie des retrouvailles que chansons et blagues allaient bon train.

Une belle journée de détente en présence de M le Maire, de membres du conseil Municipal et du CCAS.



Le questionnaire

Vous avez reçu avec l'invitation au repas des Anciens un questionnaire sur vos conditions de vie dans notre commune.

Vous avez été très nombreux à le retourner en Mairie et nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous avez bien voulu y porter.

Vos réponses en cours d'analyse vont nous permettre de faire des propositions pour améliorer votre cadre de vie.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des conclusions de ce sondage.

20 ans de jumelage avec Illerkirchberg <

1987 : création du Comité de Jumelage, avec Joseph SERVANT, Président.

11 septembre 1988 : Brives-Charensac scelle le jumelage avec Illerkirchberg

11 septembre 1998 : Brives-Charensac fête le 10^{ème} anniversaire du jumelage avec Illerkirchberg



Signature officielle du jumelage Gerhart Lotter et Jean Prunayre



Mai 1990 Joseph SERVANT "Rallye De La Paix"



Inauguration du Rond Point d'Illerkirchberg



Un puzzle pour construire l'Europe



1998 Remise de la Plaque par Mme Johanna SCHICKER et J.Claude FERRET

> 20 ans de jumelage avec Illerkirchberg



2003 : 15^{ème} anniversaire



St Jacques de Compostelle, organisé par J. Claude Roméas



Mai 2007 : les 20 ans du Comité de Jumelage fêtés à Brives-Charensac



Le Dr LIOTARD avait pris le 1^{er} contact avec M. LOTTER en 1986



En 2007, Mme Trincal (2^e à gauche) nous a exposé le Traité de Rome de 1957



La remise de cadeaux

Octobre 2008 : les 20 ans du Comité de Jumelage fêtés à Illerkirchberg



Le gâteau d'anniversaire

Pour fêter les 20 ans du comité de jumelage avec l'Allemagne, et à l'initiative d'Angèle APCHER Présidente du Comité de Jumelage, une centaine de personnes sont parties à ILLERKIRCHBERG.



à 6 heures les deux bus sont partis de la place Blanche direction l'Allemagne via la Suisse et l'Autriche. Notre première prise de contact avec les familles d'accueil s'est bien passée. Un pot de bienvenue nous a été servi avec un diner partagé en toute convivialité.



à 9H30 matin. Des activités étaient proposées dans la matinée par Elisabeth GUTSER, chacun selon s'est aspirations avait choisi au préalable l'activité qui lui convenait le mieux. La première fut une vraie partie de plaisir. Il



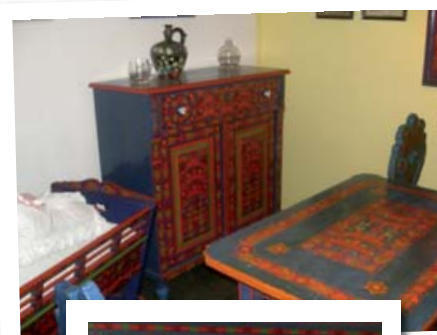
s'agissait d'une initiation à la cuisine internationale avec des spécialités turques, portugaises, slovènes, russes, d'Illerkirchberg. Gisèle Valentin, a préparé avec toutes ses compétences en la matière, un pain d'épices pour la spécialité Française.

Après, la cuisine, Manfred Saier et sa femme Anne Marie, nous ont dispensé un cours d'initiation d'œnologie.

Le second groupe a travaillé le chant en mettant en commun les compétences de la chorale de Daniel Perre "Chante en mon Chœur" qui représentait 38 personnes et la chorale d'Illerkirchberg.



Le troisième groupe avec d'Angèle Apcher présidente de "Temps danse" a préparé des danses avec un orchestre symphonique d'Illerkirchberg.



L'après midi, un groupe a été visité la ville d'ULM, et un autre groupe a visité le musée des "Donauschwaben" sur la situation des réfugiés des pays de Danube. Barbara Mayer a fait l'interprète.



matin

Les cérémonies officielles ont débuté. Beaucoup de monde était présent pour ce vingtième anniversaire.

Tous les intervenants qui ont pris la parole ont rappelé l'historique de notre jumelage et ont cité les fondateurs :

- Le Docteur Liotard
- Mr Joseph Servant, le 1^{er} Président du Jumelage de Brives
- Mme Fernande Terrasse, qui a succédé à Joseph Servant
- Mr Manfred Saier et Anne Marie, 1^{er} Président du Jumelage d'Illerkirchberg.
- L'ancien maire de Brives-Charensac Mr Jean Prunayre
- L'ancien maire d'Illerkirchberg Mr Lotter

Le maire d'Illerkirchberg Mr Bertele Anton a été le premier intervenant.

Voyage à Illerkirchberg

Le chœur des écoles primaires d'Illerkirchberg dirigé par Claudia Allinger a interprété une chanson "Europe pays des enfants". Ce fut très émouvant.

La présidente Elisabeth Gutser présidente du jumelage d'Illerkirchberg a parlé après l'intervention des enfants. Puis, Mme Evelyn Gebhardt députée européenne, française d'origine, a rappelé dans son discours l'importance du jumelage dans l'Europe. Les échanges ont engendré des amitiés solides entre nos deux pays. La notion de l'Europe, est transmise aux jeunes qui, ont eux aussi participent à des échanges réguliers.

Monsieur Stefan Möhler curé d'Illerkirchberg a offert à notre paroisse une belle crèche construite faite par un artisan d'Illerkirchberg : M. Edmund Scharp

Mr Jean Claude Ferret maire de Brives-Charensac a dit sa fierté et son plaisir d'inscrire notre ville dans une action où l'Europe se décline fraternellement.

Mme Angèle Apcher présidente du jumelage de Brives-Charensac a terminé par son discours.

L'échange de cadeaux a précédé les hymnes allemands Français et européen ont clôturont ces cérémonies. Un vin d'honneur était partagé à l'issue de cette matinée.

La soirée du samedi : 400 convives ont fêté cet anniversaire dans la plus grande amitié



9h00

Déjà le départ !

Daniel Perre et sa chorale commence à chanter

Pour dissimuler notre tristesse



à 18h 30

La présidente Angèle Apcher avait organisé une soirée film.

Nous avons regardé avec émotion notre voyage en Allemagne en vidéo.

C'était aussi l'occasion de rappeler des souvenirs en savourant les bières que le comité de Jumelage d'Illerkirchberg nous avait offertes.



Fleurissement <

Les 11 éditions du concours communal de "Maisons et Balcons Fleuris" s'achèvent. Le 16 octobre 2008, les Lauréats ont été récompensés par des bons d'achats. Nous adressons un grand merci à nos deux partenaires Auchan et Gamm Vert. La remise des prix a été clôturée par un vin d'honneur.

L'année prochaine, les vices présidents de l'animation touristique : Mme Corinne GONCALVES et Marie Hélène GIBON vont mettre en place un concours fleurissement au sein de l'agglomération du Puy en Velay. N'est ce pas une raison supplémentaire pour continuer à fleurir, pour l'harmonie colorée de notre cité.



Une Brivoise, une vraie ! <

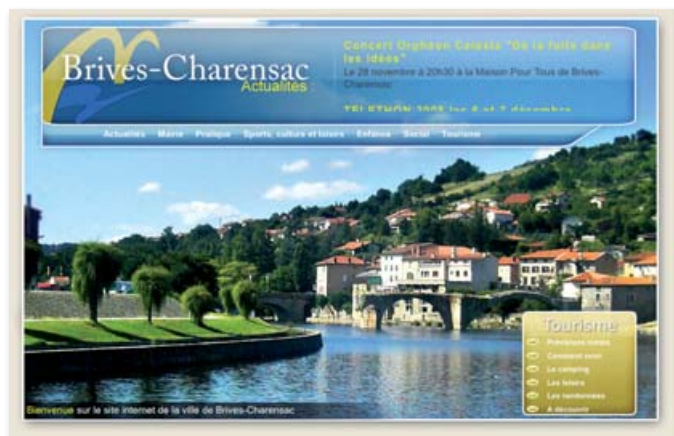
Au domicile des ses parents, 4 Impasse du Viaduc, le 3 novembre 2008, la petite **Laïla KARNAI** 3,3 Kg a vu le jour, sous le regard attendri de ses parents.

Cela faisait 20 ans, que la commune de Brives-Charensac, n'avait pas enregistré de naissance sur son territoire



Site Internet <

Le site de Brives-Charensac s'est refait une beauté.



Eclairage de Noël <



Par souci d'Economie, les éclairages traditionnels de Noël et du Nouvel an resteront quelques jours de plus au dépôt. Cette année les illuminations ont débuté le 12 décembre 2008 et s'achèveront le 6 janvier 2009

Don du Sang <

Collectes de Sang :
Jeudi 25 Juin 2009 de 9h30 à 12h00

Jeudi 26 novembre 2009
de 9h30 à 12h00

Maison Pour Tous à Brives-Charensac



Association Philatélique Vellave <

Les 28 février et 1er mars 2009, de 9h à 12h et de 14h à 18h se déroulera à la MPT de Brives Charensac la Fête du Timbre, consacrée cette année aux héros de Looney Tunes. A cette occasion vous pourrez venir admirer notamment une exposition composée de timbres, cartes, télécartes, figurines et ouvrages sur la Bande Dessinée et de cartes postales anciennes sur la cité Brivoise. Vous pourrez aussi vous procurer en avant première les timbres émis à cette occasion sur Titi, Gros Minet, Bugs Bunny, Daffy Duck, Vil le Coyotte et Bip Bip, l'oblitération temporaire spéciale de La Poste et acheter les souvenirs (cartes et enveloppes illustrées revêtues des timbres et de l'oblitération temporaire) vendus par l'Association Philatélique Vellave, organisatrice pour la Haute Loire de la manifestation.

Par ailleurs une animation en direction des jeunes sera mise en place ainsi qu'un tirage au sort permettant de gagner des bons d'achat.





TRAVAUX PUBLICS - V.R.D.

- Enrobés noirs ou rouges
- Pavage - dallage - bordures
- Béton désactivé / Terrassement - canalisation
- Maçonnerie pierre et béton
- Génie Civil

Place Fondneuve - 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 04 15 77 - Fax 04 71 04 15 78 - Tél. voiture 06 08 25 81 43
Siège Social : 43320 PRALHAC - LOUDES



École de Coiffure et d'esthétique du Velay

99, avenue Charles Dupuy - 43700 Brives - Charensac

Renseignez-vous pour
des stages d'initiation
et de perfectionnement
de courte durée

recherche modèles Hommes et Femmes

Rens. : 04 71 05 22 36



Un spécialiste au service du professionnel et du particulier

www.promeca.com - Services et vente en ligne

Un atelier de constructions mécaniques et chaudronnerie
(réalisation de pièces à l'unité, découpe, soudures spéciales...)

Magasin d'outillage et fournitures industrielles,
transmission, soudage, visserie boulonnerie, levage, électro-portatif...

20 route de Coubon, Z.I. de Corsac - 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél. Atelier : 04 71 09 46 38 - Fax : 04 71 05 53 34
Tél. Magasin : 04 71 09 07 69 - Fax : 04 71 09 04 57



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ

Z.A. 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL

Tél. : 04.71.08.71.77

Port. : 06.73.69.62.38 Fax : 04.71.08.40.09

E-mail : jfrene@wanadoo.fr

POIDS LOURDS 43

Route des Estreys - 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL
Tél. 04 71 02 67 03

CONCESSIONNAIRE



www.cegelec.com



Agence Hauts de Loire
Centre Le Puy



ZI de Corsac - BP 46
43700 Brives Charensac

Tél. : +33 (0)4 71 05 70 33
Fax : +33 (0)4 71 02 86 34

Créateur
de solutions
multi-techniques

Fournisseur
de services globaux

- Electricité tertiaire et industrielle
- Eclairage public
- Videosurveillance, contrôle d'accès
- Lignes et réseaux
- Maintenance des installations



AGENCE & REGIE
PRESSE - EDITION

WIRETEL - EDITION
VOYAGE & VOIR

Immeuble Interconsulaire - 2^e étage - 16 Bd Bertrand
BP 63 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex

Tél. : 04.71.09.77.85 - Fax : 04.71.02.54.93 - email : agence@publi-cible.com

Plaquettes d'entreprises - Catalogues

Dépliants - Papiers en-tête - Tracts - Affiches

Cartes commerciales - Documents commerciaux - Bulletins Municipaux

Création

Composition

Montage

De la cour de villa... à l'aérodrome...

FAITES VOUS AUSSI APPEL À L'EXPERIENCE



SECTEUR HAUTE-LOIRE - Le Collet - 43000 POLIGNAC
Tél. 04 71 02 00 68 - Fax 04 71 09 37 82

Devis gratuit (enrobés, pavés, bordures...)



**PLATRERIE
PEINTURE
FAÇADE**
Isolation et Ravalement

Port. : 06 07 89 95 83 - Tél/Fax : 04 71 05 43 76

Fax : 04 71 05 76 38 - email : cokelekli@batideco.net

1, rue Myosotis - 43700 BRIVES-CHARENSAC

PRIM' Services
DISTRIBUTEUR FRUITS ET LÉGUMES
Gros et demi-gros

Siège social : Le Puy-en-Velay
Route de Coubon • 43700 Brives Charensac
Tél. 04 71 05 68 69 • Fax : 04 71 05 54 89
e-mail : brives@primservices43.fr

Succursale : Clermont-Ferrand
Boulevard Louis Chartaire • 63100 Clermont-Fd
Tél : 04 73 19 51 00 • Fax : 04 73 19 51 03

Hexagro LA PASSION DU SERVICE
FEL ENGAGEMENT
AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
la moitié fruits & légumes

BRICOMARCHE
Les Mousquetaires
ÉCONOMISEZ 5% TOUTE L'ANNÉE
sur plus de 5000 produits

**Bricolage
Jardinage
Décoration
Animalerie
Construction**

PRIX BAS
pour tous

6, route de Coubon - 43700 Brives Charensac - 04 71 04 23 43

GARAGE Bernard MOUNIER

- Carrosserie • Mécanique
- Pare-brise • Dépannage
- Vente de véhicules d'occasion

ZI de Corsac - 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél. 04 71 09 36 61 - Fax 04 71 02 60 57

Gimac **sage**
entreprise Centre de Compétence

POINT CONSEIL INFORMATIQUE

Z.I. 12 av. de Coubon
43700
BRIVES-CHARENSAC

Tél. 04 71 05 38 12 - Télécopie 04 71 09 55 49
Web : www.gimac.fr / e-mail : gimac@es-conseil.fr

Plâtrerie - Peinture
sarl PAYS-BORDEL
Isolation - Façade

3, rue de la Transcévénole - Z.I. de CORSAC 2
43700 BRIVES-CHARENSAC

Site internet : www.pays-bordel.com - Email : pays-bordel@orange.fr
Tél. : 04 71 05 22 76 - Fax : 04 71 05 48 24

Bati Chapteuil SARL
43260 ST-JULIEN-CHAPTEUIL

BOYER M.

- Chauffage
- Bois granulés
- Solaire - Photovoltaïque
- Géothermie - Aérothermie
- Plomberie - Sanitaire
- Zinguerie

Installation - Entretien - Dépannage

Place de l'Europe - 43260 St-Julien-Chapteuil
Fax : 04 71 08 71 70
bati-chapteuil@wanadoo.fr

04 71 08 78 04